



Ecole des Sources

Ecole publique des Sources
Route d'Ancy
69210 Savigny
tel : 04 74 01 13 51
Mél : elementaire.savigny@laposte.net
<http://ecole-sources.laclass.com>

Compte-rendu du conseil d'école du 11 mars 2010.

Séance ouverte à 19 h 00.

Présents : -Pour la municipalité : Mmes Cutzach et Laurent (Conseillères municipales).
-Pour les parents : Mme Philibert et Mr Capdepon (titulaires) ;
Mmes Bizon, Dubos, Dumas et Fégé (suppléantes).
-Pour les enseignants : Mme Guyot ; Mrs Fargier, Bellynck, Amblard, Lagrange (directeur).
Dden : Mr Vial.
Excusés : - Mme Leroux (Inspectrice) ; Mr Martinon (Maire).
Absent : -

Ordre du jour :

- | | |
|---|------------------------------------|
| 1- Questions des représentants des parents et de la mairie. | <i>Pour information</i> |
| 2- Rentrée 2010 : préparation. | <i>Pour information</i> |
| 3- Budget municipal 2010 : subventions et travaux. | <i>Pour consultation et avis</i> |
| 4- Projets : classe transplantée, sorties scolaires. | <i>Pour consultation et accord</i> |

Préambule :

- Mme Guyot assure la prise de notes au cours de cette réunion.
- Les personnes présentes **approuvent à l'unanimité le compte-rendu du conseil d'école en date du 22 octobre 2009.**
- **Mr Lagrange informe le Conseil que le report des cours du vendredi 14 mai (Ascension) au mercredi 12 mai a été accepté par l'Inspection Académique : il y aura donc cours le mercredi 12 mai toute la journée.**
- **Mr Lagrange propose que les questions des parents soient abordées au fur et à mesure des différents points. Celles qui ne l'auront pas été seront traitées en fin de conseil.**

1- Rentrée 2009 : préparation :

- Depuis le début d'année, 4 enfants ont quitté l'école (1 enfant a déménagé, 2 enfants du voyage sont scolarisés à L'Arbresle pour des raisons pratiques et 1 enfant a changé d'école) et 2 nouveaux enfants ont été inscrits ce qui amène l'effectif actuel à **119 élèves**.
- 21 élèves sont susceptibles d'aller au collège.
- 11 enfants de Grande section sont susceptibles d'être inscrits l'année prochaine.
- Les prévisions pour la rentrée 2010 sont donc en baisse : **109** élèves prévus à la rentrée, sans comptabiliser d'éventuels arrivées et déménagements.
- La répartition des élèves n'a pas été établie : elle sera faite au mois de juin mais l'équipe enseignante y réfléchit déjà.
- Les enseignants n'ont pas encore défini quelle classe ils prendront : les parents en seront informés au prochain Conseil d'école.

Au vu des effectifs, les parents demandent à la municipalité si la population de Savigny ne vieillit pas ? Mme Cutzach répond qu'au contraire, le pourcentage de jeunes de moins de 20 ans sur Savigny (32 %) est plus important que le pourcentage national et cantonal. De plus la politique de logements locatifs de la municipalité devrait permettre de faire remonter le nombre d'enfants des écoles (lotissement à livrer, construction d'un immeuble...).

2- Budget municipal 2010 : subventions et travaux.

La mairie a octroyé cette année 87,20 € par enfant au titre des fournitures scolaires pour un total de 10 551,20 €. Ce budget est une nouvelle fois en hausse et les enseignants remercient encore la mairie. De plus, 16,10 € par enfant sont alloués à l'APE au titre des activités culturelles, somme que l'APE reverse à l'école en la majorant (30 € par enfant cette année).

Classe mobile et Tableau Numérique Interactif

La municipalité, suite au projet de renouveler le matériel informatique de l'école, a déposé un dossier à l'Inspection Académique du Rhône pour bénéficier d'une aide de l'état dans le cadre du Plan Ecole Numérique Rurale. Il a été accepté et l'école a reçu dernièrement une Classe mobile, composée d'un ordinateur portable, de 15 netbooks et d'une imprimante le tout sur un chariot, et un Tableau Numérique Interactif. Cet investissement d'une valeur de 15 000 € est subventionné par l'état à hauteur de 9000 €, le solde étant pris en charge par la mairie. Une démonstration de ce matériel sera faite par Mr Lagrange à l'occasion des portes ouvertes le 13 mars prochain dans la classe de Mr Bellynck à 10 h 30. Mr Lagrange présente le matériel aux membres du conseil. Les parents demandent pourquoi le TNI est installé dans la classe de Mr Bellynck et pas dans la BCD comme initialement prévu. Mr Lagrange répond que le formateur de l'Inspection Académique a déconseillé de mettre ce tableau dans une salle commune, l'expérience ayant montré qu'il est alors peu utilisé : il est normalement destiné à remplacer à terme le tableau noir et le travail personnel de l'enseignant nécessaire pour l'utiliser est trop important pour une utilisation ponctuelle. Néanmoins, il y aura des échanges ponctuels de classe pour permettre à tous de se servir de cet outil ponctuellement.

La classe mobile quant à elle est utilisée par toutes les classes puisque déplaçable.

Mr Lagrange informe le conseil que pour améliorer encore le fonctionnement, l'école a investi dans un vidéoprojecteur installé sur un chariot (vétuste et peu pratique : Mme Laurent propose que l'équipe enseignante soumette à la mairie le remplacement de ce chariot dans le cadre de la finalisation du projet), couplé avec un portable et un lecteur de DVD.

Il reste encore à câbler chaque classe avec deux prises ethernet (la question de la fibre optique sera soulevée lors d'une future réunion avec les représentants de la mairie).

Les anciens ordinateurs de la BCD ont été répartis dans les classes (en particulier celles de Mr Fargier et Mr Lagrange) et servent au cours de la journée et à l'étude. Chaque enseignant bénéficie d'un ordinateur pour sa classe.

La question de la maintenance sera vue avec la municipalité le 26 mars.

Les enseignants demandent si la question du rangement du matériel sportif à la salle du Trésoncle est toujours d'actualité. Mme Laurent répond que la municipalité n'a pas oublié et s'en occupera.

Salle pluridisciplinaire : l'équipe enseignante réitère la demande que cette salle soit à terme entièrement dévolue à l'école. Mme Laurent répond qu'actuellement, ce n'est pas possible tant que les travaux au chalet Montange ne sont pas terminés. Les enseignants demandent qu'au moins une clé supplémentaire de cette salle puisse rester à l'école en cas de besoin.

3- Questions des parents.

-Sécurité aux abords de l'école : les parents ne feront plus de demandes en conseil d'école concernant ce point.

-Education à la sécurité routière : les parents demandent où en est cette question soulevée lors d'un conseil précédent. Mr Lagrange répond qu'un projet est à l'étude pour l'année scolaire prochaine pour les cycles 3. Une demande a été faite auprès de la gendarmerie, les enseignants attendent la réponse. Cette intervention ne se fera de toute façon que dans le cadre des programmes et d'un projet pédagogique.

-Rased : quelle est la situation actuelle ? Actuellement, 6 enfants bénéficient d'une aide E, 2 d'une aide G qui s'arrête le 9 avril et 3 enfants ont été vus par la psychologue scolaire. La situation ne s'est pas améliorée (un poste de maître G non pourvu) et il faut attendre le prochain mouvement pour savoir si cela risque de se dégrader. Tous les enseignants confirment la nécessité d'un renforcement du Réseau d'aides ce qui ne semble pas être une priorité. Mme Philibert évoque l'utilité d'un courrier : Mr Lagrange répond qu'il est préférable d'attendre et voir si cette situation sera plus favorable l'année prochaine.

-Boîte aux lettres comité des parents : celle-ci n'est toujours pas installée. Mme Laurent indique que c'est un oubli, il sera vite réparé.

Violence à l'école : les parents s'inquiètent de la violence à l'école. Les enseignants sont surpris du terme « violence » et ne comprennent pas la signification de cette question car il n'y a pas de faits de violence dans l'école. Après discussion, il s'avère que seul le comportement d'un élève est visé et que ces actions concernent le temps de cantine. Mr Lagrange précise alors que, même si la surveillance de cantine se fait dans l'école, c'est un temps péri-scolaire auquel les enseignants ne participent pas. Il n'est pas souhaitable donc de faire l'amalgame entre le temps scolaire et celui de la cantine d'autant plus que l'élève concerné se comporte correctement pendant l'école. Le problème semble plutôt venir de l'encadrement pendant le temps de cantine et de la relation avec cet élève. Mr Lagrange propose que ce problème soit traité par la municipalité avec les représentants du restaurant scolaire et les surveillants. Il précise que les enseignants gèrent régulièrement et volontiers les conflits survenus pendant le temps de cantine mais que l'école ne peut assumer la résolution de tous les problèmes extérieurs. Il rappelle qu'une instruction civique et des discussions sont organisées systématiquement quand ce type de problèmes surgissent.

La question 4 n'est pas traitée par manque de temps

La séance est levée à 21 h 30.

Le secrétaire de séance :

Le président :